

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Nombre de membres en exercice : 79

Présents : 51

Excusés : 22

Absents : 6

REUNION DU 3 AVRIL 2023

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le LUNDI TROIS AVRIL à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le VINGT-HUIT MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Antoine de Saint-Exupéry (anciennement Pierre Peugeot), 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de monsieur Bruno BESCHIZZA.

ETAIENT

PRESENTS

Mme ADLANI Farida, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BELOUCHAT Rachid, M. BESCHIZZA Bruno, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme BRAIHIM Marwa, M. CAHENZLI Denis, M. CANNAROZZO Frank, M. CARRE Julien, M. CHANTRELLE Laurent, M. CHAUSSAT Jacques, M. CHAVAROC Grégory, Mme COLLET Marie-Claude, M. DACHIVILLE Romain, Mme de CARVALHO Virginie, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme DUBOE Nicole, M. FERREIRA Lino, M. GESELL Quentin, M. GUYON Olivier, Mme LAGARDE Aude, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LAPORTE Pierre, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, M. MARAN Max, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MEKKI Chérifa, Mme MENDES Odette, Mme MEYER Karine, M. MIGNOT Didier, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, M. MOULINNEUF Serge, Mme PINHEIRO Amélie, M. PRUNIER Gérald, M. RAMADIER Alain, M. RANQUET Jean-Philippe, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, Mme SAGO Aïssa, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, Mme VERTE Monique, M. ZANGRILLI François.

EXCUSES

M. ASENSI François, M. ATTIORI Olivier, Mme BENAMMOUR Mériem, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUR Patricia, Mme BOUTHORS Jacqueline, M. CHERIGUENE Abdelouaheb, Mme DA COSTA Marie-Lyne, M. EL KOURADI Fouad, Mme FAOUZI Hanane, M. GEFFROY Philippe, M. HAN Bo, Mme HERSEMEULE Carmen, Mme JAOUANI Amel, M. JIAR Youssef, M. LASTAPIS Michel, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MABCHOUR Najet, Mme PERRON Christine, M. SAULIERE Gilles, M. SIBY Oussouf, Mme YOUSOUF Mélissa.

AYANT DONNE POUVOIR A

Mme de CARVALHO Virginie, M. MORIN Sébastien, M. BAILLON Jean-François, M. CARRE Julien, Mme LEFEVRE Bénédicte, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MEKKI Chérifa, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme MAROUN Séverine, M. MANGIN Anthony, M. BESCHIZZA Bruno, M. RANQUET Jean-Philippe, M. VAZ Micaël, M. GUYON Olivier, M. MARAN Max, Mme MENDES Odette, Mme MEYER Karine, M. CHANTRELLE Laurent, Mme VERTE Monique, M. DACHIVILLE Romain, M. BELOUCHAT Rachid, M. BLANCHET Stéphane.

ABSENTS

Mme ABDELLAOUI Leïla, M. DESRUMAUX Denis, Mme KHATIM Karima, Mme LAGNEAU Muriel, M. MEIGNEN Thierry, Mme YERRO Georges-Marie.

SECRETAIRE

DE SEANCE

Mme Marie-Claude COLLET

DELIBERATION N°71 - FINANCES - BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2023

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de monsieur Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5219-5 et L5211-1 et L2224-1,

Vu le décret 2015-1660 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Aulnay-sous-Bois,

Vu l'instruction comptable M 49 applicable aux services de distribution d'eau potable et d'assainissement,

Vu la délibération n°45 du 16 mai 2022 portant mise en place d'une tarification harmonisée pour la réalisation des nouveaux branchements d'assainissement,

Vu la délibération n°46 du 16 mai 2022 portant convention de mandat pour le reversement aux riverains des subventions de l'agence de l'eau suite à la mise en conformité des installations privatives,

Vu la délibération n°195 du 12 décembre 2022 portant fixation des redevances d'assainissement pour 2023 et approbation du principe d'harmonisation,

Vu la délibération n°26 du 13 février 2023 qui prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu la délibération prise ce jour portant affectation des résultats 2022,

Considérant le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2023, équilibré à la somme de 36.744.474,06 €
 - Section d'exploitation 14.473.936,70 €
 - Section d'investissement 22.270.537,36 €
- **Autorise** le président à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

(71 voix pour, 2 abstentions :

Rachid BELOUCHAT, Pierre LAPORTE)



Le Président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20230403-71-03-04-2023-DE
Date de télétransmission : 13/04/2023
Date de réception préfecture : 13/04/2023